

L'ONU condamne l'augmentation des colonies israéliennes dans les territoires occupés de la Palestine



New York, 20 octobre (RHC) L'ONU a condamné l'expansion des colonies israéliennes dans les territoires palestiniens occupés et le siège de Gaza, alertant sur la détérioration de la situation en

Palestine.

"La situation dans le territoire palestinien occupé continue de se détériorer et aucun progrès n'a été enregistré vers la réalisation d'une solution prévoyant deux États. Cette impasse politique alimente les tensions, l'instabilité et un sentiment de désespoir de plus en plus profond", a déploré mardi le coordinateur spécial de l'Organisation des Nations Unies (ONU) pour l'Asie occidentale, Tor Wennesland.

Devant le Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU), Wennesland a mis en garde contre la situation sécuritaire dans la bande de Gaza assiégée et la Cisjordanie occupée, y compris la ville d'Al Qods (Jérusalem).

Il a appelé l'attention sur les colonies de peuplement israéliennes, les expulsions, les démolitions et les saisies de biens palestiniens, ainsi que sur les opérations militaires et les restrictions à la circulation et à l'accès, y compris le blocus de l'enclave côtière, qui alimentent encore plus le cycle de violence dans les territoires occupés par le régime de Tel-Aviv.

Wennesland a condamné la poursuite des attaques des colons israéliens contre le peuple palestinien et ses biens, y compris en présence des forces de sécurité de ce régime, ainsi que l'assassinat de Palestiniens, y compris d'enfants, par les forces de sécurité israéliennes.

Abordant les projets du régime de Tel-Aviv de construire de nouvelles colonies de peuplement en Cisjordanie, Wennesland a affirmé que, si elles sont construites, elles compromettent considérablement les chances d'établir un État palestinien viable, car ces unités couperaient la connexion entre le nord et le sud de la Cisjordanie.

"Toutes les colonies sont illégales au regard du droit international et demeurent un obstacle substantiel à la paix", a souligné le titulaire de l'ONU.

Hanan Ashrawi, membre du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), a appelé le CSNU à protéger le peuple palestinien contre l'occupation israélienne conformément à la Charte des Nations Unies et au droit international.

"La paix ne se réalise pas en normalisant l'occupation, en laissant de côté la question palestinienne ou en récompensant Israël en le repositionnant comme une superpuissance régionale", a souligné Ashrawi.

Depuis la guerre des Six Jours en 1967, le régime de Tel-Aviv a construit de nombreuses colonies de peuplement illégales dans les territoires palestiniens occupés, bien que la plupart des pays et des organisations internationales considèrent comme illégales toutes les maisons qu'il a construites et qu'il continue de construire depuis cette date.

(HispanTV)

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/274453-lonu-condamne-laugmentation-des-colonies-israeliennes-dans-les-territoires-occupes-de-la-palestine>



Radio Habana Cuba